



Grande collecte annuelle de textiles à la Mairie

Dans le cadre de son engagement en faveur de la réduction des déchets, le SIPOM organise une **collecte évènementielle de textiles** ouverte à tous les habitants. Cette action solidaire et éco-responsable aura lieu du 22 au 30 novembre 2025 dans votre mairie pendant les heures d'ouvertures.

❖ Pourquoi donner ?

Chaque année, des milliers de tonnes de vêtements, linge de maison et chaussures finissent à la poubelle, alors qu'ils pourraient être réutilisés ou recyclés. Donner ses textiles permet :

- de **réduire les déchets**,
- de **soutenir des filières de réemploi** (vêtements de seconde main, dons solidaires),
- et de **favoriser l'économie circulaire**, en créant des emplois dans le tri, la valorisation et la revente des textiles.

❖ Quels textiles déposer ?

Sont acceptés :

- Vêtements propres, même usés,
- Chaussures liées par paire,
- Linge de maison (draps, serviettes, nappes, etc.),
- Maroquinerie (sacs, ceintures).

Merci de déposer vos articles **propres et secs**, dans des sacs bien fermés.

Les bons gestes à adopter



Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés.



Pour plus d'informations sur la 2^e vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen

Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer

 Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)

 Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés à plus de 99%

MERCI

Ne déposez pas
d'articles humides, ni souillés



Que deviennent vos dons ? 